

BAC PRO TRAVAUX PUBLICS

MÉTIER PRÉPARÉ

Former les futurs chefs d'équipes des entreprises de Travaux Publics.

Le chef d'équipe TP prépare le chantier, puis répartit le travail, suit l'avancement des travaux, vérifie la qualité et assiste à la réception des travaux.

Il est responsable des conditions de sécurité et d'hygiène dans lesquelles exerce ses ouvriers ainsi que de la bonne utilisation et du bon état du matériel.

Il est également responsable d'encadrer une partie du chantier, en accord avec sa spécialité éventuelle. Sur le terrain au quotidien, il :

- ▶ prépare le chantier selon les caractéristiques du terrain, installe la signalétique
- ▶ constitue une équipe et répartit les tâches
- ▶ assure la liaison entre les ouvriers et la hiérarchie, tient cette dernière informée de l'avancée des travaux (rédaction de compte-rendu)
- ▶ encadre l'exécution des différentes tâches, effectue les plus complexes
- ▶ procède à la levée du chantier
- ▶ inspecte la qualité du résultat final.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Préparation

- » Quantifier les besoins de l'équipe en matériels, matériaux et outillage
- » Intégrer la sécurité dans l'organisation des travaux
- » Participer à la préparation technique du chantier

2. Mise en œuvre

- » Vérifier et prendre en charge les livraisons de matériaux, matériels et outillage
- » Réaliser les terrassements généraux
- » Réaliser des réseaux et branchements
- » Réaliser des ouvrages en béton armé
- » Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- » Réaliser un corps de chaussée et des travaux de voirie
- » Réaliser des tranchées ou fouilles
- » Planter et tracer Poser et déposer la signalisation et les protections
- » Organiser le poste de travail Répartir les tâches au sein de l'équipe

3. Suivi des travaux

Suivre l'avancement du chantier Assurer la communication de proximité

4. Contrôle

Contrôler l'ouvrage en cours de réalisation et en vue de sa réception.



PRÉREQUIS

- ▶ Être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ▶ Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 : CAP ou avoir terminé une classe de seconde BAC PRO.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : **iftpp-occitanie.com**
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ▶ Référente handicap, Mme PASERO
- ▶ Référente mobilité, Mme PASERO

TÉL. : 04 67 47 65 40



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ▶ Atelier ou zone technique équipés.
- ▶ Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

ÉVALUATION

- ▶ CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- ▶ Passage de l'examen en fin de formation

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP37385 :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37385/>

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ BTS Travaux Publics ou Bâtiment.
- ▶ Titre Géomètre Topographe d'entreprise du BTP & des Travaux Publics.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Bac PRO a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

DURÉE

- ▶ Formation diplômante sur 2 ans, soit minimum 1350 heures de formation.
- ▶ Alternance : minimum 1 semaine de formation par mois en centre de formation.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude.

La rémunération dépendra également du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation.

CENTRE DE FORMATION À



CASTELNAUDARY (11)
BÉDARIEUX (34)
MILLAU (12)
GIGNAC (34)
MURET (31)

HÉBERGEMENT

- ▶ Nous contacter



iftp@fntp.fr